

FICHE PARTAGE D'EXPÉRIENCE N°992

VILLE AMIE DES AÎNÉS DEPUIS 2021, EN ROUTE POUR LE LABEL – ELBEUF-SUR-SEINE (76)

LIEN SOCIAL
& SOLIDARITÉ



PANIER REPAS

RÉSUMÉ

Le CCAS d'Elbeuf-sur-Seine a souhaité revaloriser les repas non consommés du centre de loisirs grâce à un projet éco-solidaire en faveur des seniors.

Les repas non consommés dans le centre de loisirs sont redistribués, sous forme de panier repas, gratuitement aux seniors de la résidence autonomie, sur simple inscription préalable. Cette démarche solidaire contribue à lutter contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire des aînés.

PUBLIC VISÉ :
LES SENIORS DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE.

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Lutter contre le gaspillage alimentaire

2. Lutter contre la précarité alimentaire

3. Faciliter le quotidien des résidents



L'ORIGINE DU PROJET

Dans le cadre d'une démarche responsable et solidaire portée par la municipalité, M. le Maire a initié une réflexion autour du devenir des repas non servis dans les établissements scolaires et extra-scolaires. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'optimisation des ressources publiques.

Grâce au travail rigoureux réalisé par les services de restauration municipaux, le nombre de repas non consommés demeure limité. Toutefois, chaque portion non distribuée représente une opportunité: celle de contribuer à un geste utile et solidaire.

Après l'exploration de différentes pistes (revente aux étudiants, aux personnels, gratuité), il a été décidé que les repas restants seraient redistribués gratuitement aux résidents de la résidence autonomie de la commune, sous forme de panier repas. Un panier repas comprend a minima un plat principal, pouvant être accompagné d'une entrée et/ou dessert (mais non-systématique). Cette action permet de participer à la qualité de vie des aînés et illustre une volonté locale de conjuguer solidarité, dignité et durabilité.

➔ LE SÉQUENÇAGE DU PROJET



LES ÉTAPES DU PROJET

Juin 2023 à février 2024

- Identification du besoin
- Définition des objectifs
- Constitution de l'équipe
- Planification des ressources

L'idée initiale était la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des produits restants, sans pour autant avoir fléché un public particulier.

Février 2024

- Lancement du projet

L'expérimentation se déroule sur un seul site et uniquement en périodes de vacances scolaires. Il s'agit d'une démarche de proximité qui repose sur une coordination agile et réactive entre les services de restauration et l'équipe de la résidence autonomie.

Des ajustements ont jalonné le projet dès son démarrage, pour trouver une optimisation du temps de gestion et de travail des équipes, la sécurisation des conditions sanitaires, les différents outils d'acheminement.

Après une année d'expérimentation, le CCAS souhaite pérenniser le projet.



LES PARTENAIRES DU PROJET

- Le service restauration de la Mairie : service des paniers repas
- L'équipe de la résidence autonomie et une bénévole : suivi des inscriptions, conformité de l'hygiène des glacières, acheminement des glacières sur le site de restauration et distribution des glacières à la résidence autonomie



LE PLAN DE COMMUNICATION

- Réunions de travail internes
- Échange de mails entre les équipes
- Communication interne à la résidence autonomie (affiche)
- Communication dans la gazette municipale (article)
- Communiqué de presse



ÉVALUATION DU PROJET

Un tableau de suivi est mis en place pour suivre le nombre de repas proposés et le nombre de repas distribués. La file active s'élève à 15 résidents (70 au total) et concernent environ 8 inscrits par jour.

RESSOURCES MOBILISÉES



LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

Les paniers repas sont servis aux résidents à titre gracieux. Le seul coût est celui des repas fabriqués par les services restauration de la Mairie qui approvisionnent les centres de loisirs.



LES COMPÉTENCES MOBILISÉES POUR LE PROJET

L'agilité et la réactivité des équipes participent pleinement à la réussite du projet notamment en restant disponibles dans l'attente de la confirmation de la mise à disposition des repas. L'adaptabilité des seniors s'est révélée essentielle dans ce dispositif, qui ne garantit pas automatiquement l'attribution d'un repas.